



## DOSSIER DE PRESSE



Pollutec  
2 décembre 2008

Les Prix Entreprises et Environnement 2008 sont organisés avec le soutien de :





**Palmarès  
des Prix Entreprises et Environnement 2008**

---

**Prix Ecoproduit pour le développement durable 2008**

**1<sup>er</sup> Prix**

SAPPEL pour le compteur d'eau éco-conçu Altaïr V4

Contact : Maïté CHEVALLIER – Ingénieur Projets (chargée de l'éco-conception)  
03 89 69 54 00 [maite.chevallier@sappel.fr](mailto:maite.chevallier@sappel.fr)

---

**2<sup>ème</sup> Prix**

NORD TECHNIQUE pour l'abribus éco-conçu Cirrus

Contact : Thierry DELCOURT – Président-Directeur Général  
03 21 37 89 10 [t.delcourt@n-t.fr](mailto:t.delcourt@n-t.fr)

---

Mention spéciale « Service »

TRANSFORMATEURS SOLUTIONS VENISSIEUX pour l'analyse environnementale  
et la rénovation de transformateurs électriques

Contact : François SIMON – Président-Directeur Général  
06 80 31 80 06 [francois.simon@tsv-transfo.com](mailto:francois.simon@tsv-transfo.com)

---

Mention spéciale « Démarche globale d'éco-conception »

SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIE pour le développement d'une offre de produits éco-conçus

Contact : Guy LAUDEREAU – Développement durable et certification produits  
04 92 38 21 74 [guy.laudereau@fra.schneider-electric.com](mailto:guy.laudereau@fra.schneider-electric.com)

---

**Prix Management et initiatives pour le développement durable 2008**

Prix « Management pour le développement durable »  
CMC MALONGO pour sa démarche générale de management

Contact : Leslie FABRE – Assurance qualité et développement durable  
04 93 29 08 98 [lfabre@malongo.com](mailto:lfabre@malongo.com)

---

Mention spéciale «Initiative pour le développement durable »  
GROUPE CASINO pour le développement de l'indice carbone des produits CASINO

Contacts : Philippe IMBERT et Corinne PICARD  
Directeur Qualité / Responsable Environnement  
[pimbert@groupe-casino.fr](mailto:pimbert@groupe-casino.fr) / [copicard@groupe-casino.fr](mailto:copicard@groupe-casino.fr)

---

Mention spéciale «Initiative pour le développement durable »  
APPIA CHAMPAGNE pour la réalisation de la Rocade sud-est de Troyes

Contact : Patrick THOMASSIN - Directeur  
[patrick.thomassin@eiffage.com](mailto:patrick.thomassin@eiffage.com)

---

### **Prix Coopération internationale pour le développement durable 2008**

Mention spéciale du jury  
FOUR SOLAIRE DEVELOPPEMENT pour la construction de cuiseurs solaires  
par les élèves des écoles au Maroc

Contact : Denis EUDELIN - Directeur  
04 68 04 14 89 [denis.eudelin@free.fr](mailto:denis.eudelin@free.fr)

---

Mention spéciale du jury  
BLUEENERGY FRANCE pour la fabrication locale de générateurs  
électriques éoliens et solaires au Nicaragua

Contacts : Lâl MARANDIN - Président  
06 03 95 75 85 [lal.marandin@blueenergygroup.org](mailto:lal.marandin@blueenergygroup.org)

---



### **Autres entreprises nominées**

Les entreprises mentionnées précédemment, récompensées par un Prix ou une mention spéciale, font partie des entreprises nominées aux Prix Entreprises et Environnement 2008.

Les autres entreprises nominées par le jury en 2008 sont les suivantes :

#### **- dans la catégorie Ecoproduit pour le développement durable**

**Dyson**, pour le sèche-mains Dyson Airblade™

Contact : Caroline LORENSKI - Chargée de communication

[caroline.lorenski@dyson.com](mailto:caroline.lorenski@dyson.com)

**Lesieur**, pour le produit Frial Ecopack associé à un service gratuit de reprise

Contact : David GARBOUS - Responsable du développement RHF

[dgarbous@lesieur.fr](mailto:dgarbous@lesieur.fr)

#### **- dans la catégorie Management et initiatives pour le développement durable**

**Action Pin**, pour la valorisation des matières premières issues de l'exploitation du pin.

Contact : Laurent PELLETIER - Directeur Général

[laurent.pelletier@action-pin.fr](mailto:laurent.pelletier@action-pin.fr)

**Armor**, pour le programme de responsabilité sociétale DECαPLAN

Contact : Annabelle GUILLET - Directrice QSE

[annabelle.guillet@armor-group.com](mailto:annabelle.guillet@armor-group.com)

# 1<sup>er</sup> Prix Ecoproduit pour le développement durable 2008

## SAPPEL pour le compteur d'eau éco-conçu Altaïr V4



La société Sappel est spécialisée dans le domaine du comptage de l'eau, des liquides industriels, de l'énergie thermique et des systèmes de télélevé. Depuis 2006, elle intègre une dimension environnementale dans la conception et le développement de ses produits (démarche d'éco-conception).

Altaïr V4 est un compteur d'eau de type volumétrique. Installé dans les pavillons et les appartements, il sert à la facturation des distributeurs d'eau ou à la répartition des charges en immeubles collectifs.

Altaïr V4 est éco-conçu et représente un véritable progrès en matière des performances techniques. L'amélioration du débit de démarrage à 0.5l/h permet une meilleure détection et un meilleur comptage des petites fuites (goutte à goutte). Ce compteur permet ainsi de repérer et d'éviter les gaspillages.

Altaïr V4 est proposé selon deux variantes pour le corps du compteur : laiton ou plastique composite. Dans le second cas, Altaïr V4 présente une robustesse identique aux modèles en laiton. Une compacité réduite de 4% et le choix de matière ont permis de diminuer le poids de 55%, facilitant notablement la manipulation et l'installation.

Le corps composite du compteur est une innovation technologique incontestable par sa complexité d'obtention, c'est-à-dire la substitution d'une pièce métallique en laiton usinée par une pièce composite injectée sans reprise. Le corps est entièrement fabriqué sur le site de Saint Louis (68).

Une Analyse de Cycle de Vie (ACV) a permis de réaliser une analyse comparative entre la version précédente Altaïr V3 et Altaïr V4. Cette démarche aidée par l'ADEME a validé les progrès environnementaux réalisés d'une version à l'autre.

## 2<sup>ème</sup> Prix Ecoproduit pour le développement durable 2008

### NORD TECHNIQUE pour l'abribus éco-conçu Cirrus



NORD TECHNIQUE conçoit et fabrique du mobilier urbain non publicitaire pour les collectivités locales. Confrontée à la maintenance et à la gestion de la fin de vie des mobiliers urbains, l'entreprise a été amenée à prendre en compte l'aspect environnemental mais aussi social de son activité. Elle a fait le choix d'une étude d'éco-conception, soutenue par l'ADEME, pour un nouvel abribus.

L'abribus Cirrus est éco-conçu : son impact sur l'environnement a été réduit en privilégiant pour sa fabrication l'emploi de matériaux recyclables et en éliminant les métaux lourds ainsi que les substances CMR (Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques). Les quantités de matériaux employés ont été optimisées grâce à un calcul précis des structures, tout en garantissant la rigidité et la durabilité de l'ensemble. Sa consommation d'énergie a été réduite par le développement d'un éclairage à LED spécifique. Pour une même luminosité, sa consommation électrique est 3 fois plus faible qu'un appareil fluorescent.

Une version alimentée par l'énergie solaire vient d'être développée ; l'abri est autonome en énergie et évite ainsi les tranchées de raccordements en milieu urbain.

L'abribus Cirrus équipe les réseaux urbains de la Métropole Lilloise, de Calais, d'Aix en Provence et le réseau interurbain du Conseil Général du Pas de Calais.

**Mention spéciale « Service »  
dans la catégorie Ecoproduit pour le développement durable**

**TRANSFORMATEURS SOLUTIONS VENISSIEUX  
pour l'analyse environnementale et la rénovation de transformateurs  
électriques**



TSV est un acteur historique de la réparation et de la maintenance de transformateurs électriques depuis 1922. Après avoir appartenu à différents grands groupes industriels, TSV a été racheté par les salariés, associés à des investisseurs de proximité, en juillet 2007. C'est aujourd'hui une PME de 105 personnes, basée à Vénissieux.

Le transformateur électrique est un maillon clé qui permet de réduire globalement les pertes électriques liées au transport de l'énergie. TSV a développé des solutions de rénovation de transformateurs de puissance (destinés à l'alimentation des sites industriels). Afin d'ajouter le critère écologique à la prise de décision, TSV propose à ses clients une étude comparative des différentes solutions de rénovation, par rapport au remplacement par des équipements neufs. La comparaison fait appel à la méthodologie de l'analyse du cycle de vie (ACV).

Le but de la rénovation est de prolonger la vie des transformateurs d'une durée de 20 à 30 ans. La quantification des impacts s'appuie sur un outil d'évaluation dédié à la problématique des transformateurs, réalisé en partenariat avec la société CODDE.

Les gains potentiels - par rapport au remplacement par du matériel neuf - peuvent amener une réduction de 50% du coût, de 70% du délai, de 75% pour l'indicateur d'épuisement des matières premières et de 10% pour les émissions de gaz à effet de serre (chiffres sur l'ensemble du cycle de vie, basés sur l'étude comparative d'ACV menée par CODDE – Bureau Veritas).

**Contact :** François SIMON (PDG) & Jérémie SERIS (Développement)  
04 72 78 19 26 - [jeremie.seris@tsv-transfo.com](mailto:jeremie.seris@tsv-transfo.com)

## Mention spéciale « Démarche globale d'éco-conception » dans la catégorie Ecoproduit pour le développement durable

### **SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIE** pour le développement d'une offre de produits éco-conçus



En prolongation de son programme de mise en conformité à la norme ISO 14000 et de certification de tous ses sites, Schneider Electric a lancé la démarche d'éco-conception dans les années 1995. Complètement intégrée dans son Processus de Développement de l'Offre, elle vise à diminuer l'impact global de ses produits sur l'environnement. Ces évaluations d'impact sont faites par une analyse du cycle de vie (ACV).

Outre les aspects environnementaux comme la consommation d'énergie, les gaz à effet de serre ou l'emballage, les priorités sont :

- la limitation de l'usage des substances dangereuses et sensibles dans les procédés de fabrication et les produits pour diminuer les risques sur la santé et l'environnement,
- l'optimisation de la consommation de matières et la facilité de recyclage pour préserver les ressources naturelles,
- la diminution de la production de déchets.

La plate-forme d'automatisme M340 en est l'illustration. Elle intègre cette démarche en développement technique, fabrication et efficacité énergétique. M340 respecte volontairement la directive RoHS, ne contient pas de batterie ni de pile, exclut tout retardateur de flamme bromé et est assemblé par cliquet pour faciliter le démantèlement. Les étiquettes sont remplacées par des marquages laser pour ne pas polluer les plastiques. Ce produit offre, par rapport à la gamme précédente et à fonctions client identiques, une baisse de consommation électrique de 25%, une réduction de poids produit et emballage de 70% et un taux de recyclabilité passant de 60 à 80%. Les impacts environnementaux du produit sont analysés pour trouver des axes d'amélioration pour les prochains développements.

L'ensemble de ces performances environnementales sont communiquées au client, dans un souci de transparence, à l'aide du PEP (Profil Environnemental Produit).

L'ambition de Schneider Electric est d'intensifier la démarche pour avoir d'ici fin 2011, la majorité de son activité faite avec des produits respectueux de l'environnement selon des critères partagés et reconnus par l'industrie.

## Prix « Management pour le développement durable » 2008

### CMC MALONGO pour sa démarche générale de management



MALONGO, spécialiste français des cafés haut de gamme, est connu du grand public pour son engagement pionnier en faveur du commerce équitable : 40% en valeur des approvisionnements en café sont réalisés avec des produits étiquetés Max Havelaar.

En 2005, le comité de direction a mis à l'ordre du jour la responsabilité sociétale de l'entreprise dans tous les domaines de son activité. Depuis lors, MALONGO publie chaque année un rapport *Responsabilité Ethique d'Entreprise*. Un travail d'implication du personnel en interne a débouché en 2007 sur une politique de développement durable pour l'entreprise.

En matière d'environnement, un bilan carbone a été réalisé en 2005 et l'entreprise est certifiée ISO 14001 depuis 2008. Elle s'est fixée comme priorités la maîtrise et la réduction des impacts générés par ses activités, le tri et la valorisation des déchets, l'optimisation continue des emballages et l'intégration de l'éco-conception en R & D. Par ailleurs, Malongo a souscrit au contrat « kWh Equilibre » d'EDF pour l'ensemble de ses sites.

En matière économique, 25% des placements de l'entreprise sont faits sur des produits financiers éthiques proposés par les banques.

En matière sociale, Malongo a adhéré en 2008 à IMS Entreprendre pour la Cité et le budget annuel de formation est supérieur à 3,6% de la masse salariale.

# Mention spéciale « Initiative pour le développement durable » dans la catégorie Management et initiatives pour le développement durable

## GROUPE CASINO pour le développement de l'indice carbone des produits CASINO

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le Groupe Casino a décidé en 2006 de créer pour les produits à sa marque un étiquetage environnemental innovant : l'Indice Carbone Casino, qui rend compte des émissions de gaz à effet de serre dues aux produits, depuis leur production jusqu'à leur distribution. Cet étiquetage a été mis en place en juin 2008. Une trentaine de produits alimentaires à la marque CASINO portent aujourd'hui cet indice, avec l'objectif de généraliser rapidement cet étiquetage, au rythme du renouvellement des emballages.

L'Indice Carbone Casino indique la quantité de gaz à effet de serre émise lors des 5 étapes suivantes du cycle de vie du produit : étapes agricoles, fabrication du produit, transport (depuis le champ jusqu'aux entrepôts Casino), emballages (depuis l'extraction des matières premières jusqu'au recyclage) et distribution (depuis les entrepôts Casino jusqu'au domicile du consommateur). Il est exprimé en gramme équivalent CO<sub>2</sub> pour 100g de produit fini, afin de permettre aux consommateurs de comparer les produits entre eux.

Au-delà de cet étiquetage, le groupe Casino souhaite réduire l'impact environnemental des produits à sa marque par une démarche d'amélioration continue. Depuis la mise en place de l'Indice Carbone en juin 2008, plus de 22 tonnes éq. CO<sub>2</sub> ont été économisées sur les produits porteurs de cette nouvelle information. Dans le même esprit, Casino a mis gratuitement à la disposition de ses fournisseurs un logiciel leur permettant de calculer la part de l'Indice Carbone relative à leurs choix de production et d'achats de matières premières.

La démarche de mise en place de l'Indice Carbone sur les produits CASINO a été soutenue par l'ADEME.



Face avant du produit

**" Casino s'engage pour l'environnement en collaboration avec ses fournisseurs pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre "**

**L'INDICE CARBONE\***  
est une estimation de la quantité de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>-e) émise lors des principales étapes du cycle de vie du produit (production + transformation + emballage + transport + distribution).  
Cette méthode d'évaluation est issue d'une collaboration avec un organisme indépendant. La mesure est exprimée en g équivalent CO<sub>2</sub> pour 100 g de produit.  
\* Valable en France Métropolitaine

**L'INDICE CARBONE de ce produit**  
450g de CO<sub>2</sub>  
Faible impact environnemental Fort impact environnemental  
Plus d'informations : [www.produits-casino.fr](http://www.produits-casino.fr) ou SERVICE CONSOMMATEURS

**RECYCLAGE\***  
Vous aussi vous pouvez agir !  
37% de l'emballage sera recyclé compte tenu du tri actuel des ménages  
89% de l'emballage pourra être recyclé si on trie tous !

Face arrière du produit

Contacts : Philippe IMBERT et Corinne PICARD  
Directeur Qualité / Responsable Environnement  
[pimbert@groupe-casino.fr](mailto:pimbert@groupe-casino.fr) / [copicard@groupe-casino.fr](mailto:copicard@groupe-casino.fr)

## Mention spéciale « Initiative pour le développement durable » dans la catégorie Management et initiatives pour le développement durable

### APPIA CHAMPAGNE pour la réalisation de la Rocade Sud-Est de Troyes



APPIA CHAMPAGNE est une entreprise routière du Groupe EIFFAGE et elle est membre fondateur du Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube. Elle a réalisé les travaux de chaussée de la Rocade Sud Est de Troyes sur 6km entre mars et juillet 2008. L'intégration d'éléments environnementaux et sociaux dans la réponse au marché a permis à l'entreprise d'être retenue par le maître d'ouvrage : le Conseil Général de l'Aube.

Ce chantier pilote a intégré de nombreuses innovations et a permis de valider l'emploi de matériaux et des process de mise en œuvre qui seront désormais déployés dans le cadre d'autres marchés du Groupe.

Cette réalisation a permis d'atteindre les performances suivantes :

- réduction de 50% des émissions de CO<sub>2</sub>, grâce aux Enrobés Basse Température®, soit 1070 T de gaz à effet de serre contre 2090 T dans la solution de base ;
- réduction de 50% de l'énergie consommée (gaz), soit 12,8 millions de MJ contre 26,5 millions dans la solution de base ;
- gain de 23 000 tonnes de matériaux neufs, substitués par des matériaux issus de la déconstruction ;
- économie financière pour le maître d'ouvrage de 420 000 € ;
- amélioration de la sécurité et du confort des futurs usagers par l'emploi d'un enrobé qui permet une meilleure adhérence des véhicules et une diminution des nuisances sonores ;
- aucun accident du travail constaté sur le chantier et amélioration des conditions de travail du personnel, principalement grâce à l'absence de fumée due à la température très basse de mise en œuvre des enrobés (80°C au lieu de 150°C) ;
- la technique proposée a permis de transporter les 38 000T de matériaux nécessaires sur une distance moyenne de 9,7 km contre 19,4 km avec la solution de base, soit une réduction des risques d'accidents de la route, des nuisances sonores, des émissions de gaz à effet de serre et une économie de 6 100 l de gasoil.

Contact : Patrick THOMASSIN - Directeur  
[patrick.thomassin@eiffage.com](mailto:patrick.thomassin@eiffage.com)

**Mention spéciale du jury  
dans la catégorie Coopération internationale pour le  
développement durable**

**FOUR SOLAIRE DEVELOPPEMENT  
pour la construction de cuiseurs solaires par les élèves des écoles au  
Maroc**



La société Four Solaire Développement a été créée en 1993 pour développer des procédés solaires, afin de contribuer à l'autonomie énergétique de populations et de lutter contre la déforestation.

Après avoir réactivé le Four Solaire de Mont-Louis, qui était à l'abandon depuis 1986, son directeur, Denis Eudeline a également mis au point des « cuiseurs solaires », très simples à construire et destinés à une utilisation domestique pour faire la cuisine.

Informée de ces réalisations, la Fondation Mohammed VI pour la Recherche et la Sauvegarde de l'Arganier a monté au Maroc une opération de diffusion des « cuiseurs solaires » à travers les écoles, pour lutter contre la déforestation des Arganiers. L'Arganier est un arbre fossile, dont on tire l'huile d'argan.

Après une sensibilisation par les enseignants, chaque élève de la classe construit « son cuiseur solaire » pour le remettre à sa famille. Une fois que tous les cuiseurs sont construits, les enfants apprennent par petits groupes à cuisiner les plats traditionnels. Une marmite est ramenée tour à tour dans chaque famille, pour faire goûter.

Chaque « cuiseur solaire », va permettre de préserver 5 à 10 kg de bois par jour.

**Mention spéciale du jury  
dans la catégorie Coopération internationale pour le  
développement durable**

**BLUEENERGY FRANCE pour la fabrication locale  
de générateurs électriques éoliens et solaires au Nicaragua**



BLUEENERGY est une Organisation de Solidarité Internationale franco-américaine qui a pour but de créer les conditions nécessaires à l'auto-développement des populations défavorisées, en leur permettant l'accès à des services de base (électricité, eau potable et télécommunications). Elle promeut et met en place des solutions adaptées et respectueuses de l'environnement. Par ailleurs, elle renforce en parallèle les structures locales de formation professionnelle.

L'action de BLUEENERGY a été initiée en 2003 par des étudiants, sur la côte atlantique du Nicaragua. Aujourd'hui, la mobilisation d'une centaine de volontaires de haut niveau a permis d'y développer un programme faisant appel à des financements publics et privés et bénéficiant d'une importante expertise technique et sociale.

Ce programme a débouché sur :

- l'implantation locale d'une filière d'énergies renouvelables, grâce à une structure permanente assurant l'installation, la maintenance et la gestion au quotidien de systèmes hybrides éoliens-photovoltaïques qui produisent de l'électricité pour les communautés isolées de la région. Les éoliennes (d'une puissance unitaire de 1 kW) sont fabriquées dans un atelier sur place.
- la création d'un nouveau cursus éducatif sur les énergies renouvelables à l'échelle du Nicaragua et la formation théorique et pratique de nombreux acteurs : populations bénéficiaires, ONG, institutions académiques, employés locaux ;
- la réduction de la pauvreté des populations concernées, de façon directe (employés de la filière, techniciens communautaires de maintenance, cadres locaux de l'ONG) et indirecte (création de petites entreprises, stimulation de l'économie locale).

Cette approche originale a permis l'amélioration des conditions de vie de 1500 personnes bénéficiaires des projets, dans le respect de leur culture : 8 systèmes d'électrification communautaire, un programme d'eau potable, et une meilleure organisation sociale.

En raison de ses partenariats durables tant locaux, nationaux, qu'internationaux (ex: Hivos, ACDI, Kiva, Région Ile de France...), l'action de BLUEENERGY est aujourd'hui saluée comme un exemple de bonne pratique de développement par le Programme des Nations Unies pour le Développement.

## Présentation des autres entreprises nominées par le jury

Dans la catégorie Ecoproduit pour le développement durable

---

### **DYSON pour le sèche-mains Dyson Airblade™**

James Dyson s'est fait connaître en inventant l'aspirateur sans sac. L'entreprise qu'il a créée lance aujourd'hui un sèche-main doté d'une technologie de rupture : le Dyson Airblade™.

Le sèche-mains Dyson Airblade™ est rapide (il sèche les mains en 10 secondes grâce à un rideau d'air soufflé à plus de 640 km/h), hygiénique (il purifie l'air projeté à 99,9% grâce à un filtre HEPA H12) et il a un moteur numérique à haut rendement.

Parce qu'il ne chauffe pas l'air projeté et parce que la durée d'utilisation nécessaire est raccourcie, il consomme jusqu'à 80% d'énergie en moins que les sèche-mains classiques à air chaud.

Contact : Caroline LORENSKI - Chargée de communication  
[caroline.lorenski@dyson.com](mailto:caroline.lorenski@dyson.com)

---

### **LESIEUR pour le produit Frial Ecopack associé à un service de reprise**

Eliminer l'huile de friture usagée pose un problème aux restaurateurs. En effet, seulement 63 % d'entre eux (restauration collective incluse) déclarent recycler leur huile usagée. Lesieur et Veolia Propreté se sont donc associés pour créer un nouveau service : l'Ecopack Frial.

C'est un service gratuit proposé aux restaurateurs et aux collectivités qui commandent l'huile Lesieur Frial Excellence. Il comprend la livraison des quantités d'huile désirées et la reprise des huiles usagées selon une fréquence adaptée.

Les huiles usagées sont ensuite valorisées en biodiesel, ce qui permet de combiner deux bénéfices environnementaux : l'élimination de déchets polluants et l'élaboration d'un carburant à partir de matières premières déjà existantes.

Contact : David GARBOUS - Responsable du développement RHF  
[dgarbous@lesieur.fr](mailto:dgarbous@lesieur.fr)

## Dans la catégorie Management et initiatives pour le développement durable

---

### **ACTION PIN pour la valorisation des matières premières issues de l'exploitation du pin**

Les préoccupations du développement durable sont inscrites dans les engagements de la Direction et sont incluses dans une démarche d'amélioration continue. Les réalisations s'articulent autour de plusieurs thèmes :

- la valorisation des matières premières issues de l'exploitation du pin.
- un plan d'éco-conception, pour maîtriser les consommations d'eau et d'énergie, optimiser la recyclabilité des emballages et privilégier le rail-route (35% des flux aujourd'hui) : les quantités de plastiques utilisées ont été réduites de 11 tonnes par an et une économie d'énergie de 265.000 KWh par an a été réalisée.
- la maîtrise de l'élimination des déchets par le tri sélectif et le routage des effluents vers une station d'épuration : les rejets de DCO ont été réduits de 81 tonnes en 2005 à 53 tonnes en 2007.
- l'assurance de la sécurité et du bien-être de toutes les parties prenantes : absentéisme nul, aucun jour d'arrêt lié aux accidents du travail en 2008 et 2007 (contre 21 en 2006).

L'entreprise est certifiée ISO 9001 et ISO 14001. Elle bénéficie du label « Charte du nettoyage durable » pour ses produits de détergence et de désinfection. De plus, les produits destinés à l'agriculture sont utilisables en Agriculture Biologique.

Contact : Laurent PELLETIER - Directeur Général  
[laurent.pelletier@action-pin.fr](mailto:laurent.pelletier@action-pin.fr)

---

### **ARMOR pour le programme de responsabilité sociétale DECαPLAN**

ARMOR est une entreprise spécialisée dans la chimie des encres et le transfert thermique (leader européen et deuxième mondial). Elle est basée au sud de Nantes. La Direction déploie le programme DECαPLAN sur le Pôle de Compétences Industriel Transfert Thermique. Il comprend dix axes : le développement humain, la santé et sécurité, la vie sociale (bien-être des salariés), l'intégration territoriale, le transport des salariés, l'achat responsable, l'éco-conception, la maîtrise de la demande énergétique, la maîtrise des rejets de gaz à effet de serre et la gestion des déchets. Chaque axe fait l'objet d'un groupe de travail pluridisciplinaire associant des opérateurs, des représentants du personnel et des cadres. Chaque groupe de travail décline un plan d'action pluriannuel.

Grâce à ce programme, le Pôle a doublé sa productivité en 5 ans, divisé par 10 le nombre d'accidents avec arrêt de travail et par 20 le nombre de jours d'arrêt en 7 ans, divisé par 3 la consommation de gaz en 5 ans, divisé par 6 les quantités de COV (composés organiques volatiles) en 3 ans. Par ailleurs, il a divisé par 5 les coûts de traitement des déchets, dont les quantités ont été réduites de 25%.

Contact : Annabelle GUILLET - Directrice QSE  
[annabelle.guillet@armor-group.com](mailto:annabelle.guillet@armor-group.com)

---



## Production et consommation durables : un engagement renforcé grâce au Grenelle Environnement

**Faire évoluer les modes de consommation et de production dans le sens du développement durable est une priorité du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Les diverses actions menées en ce sens concernent les producteurs, les distributeurs mais aussi les consommateurs et les acheteurs (publics ou privés).**

Les entreprises sont incitées à développer une démarche de responsabilité sociétale (RSE). En particulier, la loi relative aux nouvelles régulations économiques (dite « NRE ») fixe des obligations de communication et de transparence aux entreprises côtées sur un marché français en leur imposant, notamment, de publier chaque année un rapport de développement durable.

Le ministère participe à l'élaboration de normes ou référentiels destinés à intégrer le développement durable dans le management des entreprises, aux niveaux français (guide SD 21 000) et international (projet de norme ISO 26 000). Il en va de même des référentiels de management environnemental (EMAS, normes de la série ISO 14 000).

Pour promouvoir, développer et mettre en valeur l'offre de produits responsables, le ministère soutient les démarches d'éco-conception, d'éco labellisation et les travaux en vue d'assurer une transparence pour l'affichage des conditions sociales de production.

A destination des consommateurs, le ministère organise chaque année une campagne de promotion des écolabels (marque NF Environnement et écolabel européen) qui garantissent un niveau d'exigence concernant l'aptitude à l'usage des produits et la réduction de leurs impacts environnementaux. Il soutient également la reconnaissance des acteurs engagés dans les démarches de commerce équitable et il contribue à la diffusion de gestes et comportements éco-citoyens, en particulier à travers les campagnes de sensibilisation développées par l'ADEME.

A destination des acheteurs, en particulier des acheteurs publics, le ministère développe des outils d'aides et des formations pour l'intégration de clauses environnementales et sociales dans les marchés. L'ensemble de ces aspects sont également développés en interne, dans la perspective d'assurer un fonctionnement exemplaire de l'administration centrale et déconcentrée du ministère.  
<http://www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr/index.php>

Le thème des modes de consommation et de production durables est particulièrement mis en avant par le ministère à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne.

**« Le Grenelle Environnement renforce cette dynamique », précise Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'Écologie, Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Le projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement insiste notamment sur la généralisation de l'étiquetage environnemental des produits afin d'améliorer l'information du consommateur sur le coût écologique des biens et services, sur la généralisation des bilans en énergie et en gaz à effet de serre pour toutes les personnes morales employant plus de 250 salariés, sur l'extension de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (notamment l'extension du champ d'application des obligations d'information environnementale prévues par la loi relative aux nouvelles régulations économiques).**



## Association OREE

Créée en 1992, l'association *Orée* réunit des membres issus d'univers différents pour développer une réflexion commune et expérimenter des solutions concrètes pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.

Le nom de *Orée*, choisi par le Président fondateur en référence à une citation du livre d'Henri Taine *Walden La vie des bois* : « *Quand l'économie avance, l'orée du bois recule* », permet d'illustrer l'esprit de l'association attaché à proposer des solutions pour palier les conséquences d'une croissance aveugle de l'économie au détriment de la nature, de manière à mettre en cohérence économie et écologie.

L'esprit de l'association se reflète à travers ses 7 priorités : éco-conception des produits et des services, approche économique de la biodiversité, risques environnementaux, sensibilisation à l'environnement, management environnemental des parcs d'activités, concertation locale et expertise environnementale.

Le Conseil d'administration d'Orée est présidé par Ghislaine Hierso, *Veolia Propreté*, et composé de Patricia Savin, *Cabinet Savin Martinet Associés*, Secrétaire générale ; Hélène Blanchard, *Conseil Régional Rhône-Alpes*, Vice-présidente Collectivités ; Thierry Jacquet, *Phytoresource*, Vice-président Entreprises, Catherine Ronge, *O2 France*, Trésorière.

Depuis 16 ans Orée développe une culture de la concertation et du partenariat public/privé pour accompagner ses adhérents dans les mutations indispensables de la prise en compte de l'environnement sur le terrain. C'est un **espace transversal privilégié d'échange** des expériences et des bonnes pratiques de chacun, en favorisant le dialogue entre les entreprises, les collectivités, les organismes institutionnels, les scientifiques, les associations. C'est un **lieu créatif d'élaboration** d'outils pratiques d'aide à l'intégration de l'environnement. Dès le départ Orée s'est appliquée à défricher des thèmes environnementaux émergents. Depuis 16 ans de nombreux guides sont édités : guide du management environnemental des parcs d'activités, guide de la concertation locale, guide des risques, guide des performances environnementales des pratiques de transport et de logistique, guide de l'environnement dans la relation clients fournisseurs, mettre en œuvre une démarche d'écologie industrielle sur un parc d'activités qui font référence. Orée est aussi **une force de propositions** et entretient des relations régulières avec les institutions, les organismes publics et professionnels. A ce titre elle a été auditionnée sur les questions d'éco-conception, d'expertise et de gouvernance, d'écologie industrielle et de biodiversité dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Orée est un **lieu d'expertise** qui met à la disposition des adhérents son réseau de compétences pour réaliser audit ou pré-diagnostic.

Enfin **Orée est un site d'information** majeur sur le management de l'environnement. Elle permet à ses adhérents de bénéficier d'un accès privilégié à l'information tout en faisant rapidement et facilement la promotion des actions environnementales auprès d'interlocuteurs ciblés, grâce à l'envoi d'un communiqué hebdomadaire d'actualités, d'une revue de presse environnementale mensuelle, d'une veille d'actualités juridiques, et d'un accès à l'espace adhérents : [www.oree.org](http://www.oree.org)

Orée est partenaire pour la deuxième année consécutive du Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durable pour l'organisation de ce prix qui récompense toutes entreprises ou associations qui ont engagé des démarches environnementales particulièrement performantes en vue de maîtriser et de réduire les impacts de leurs activités et/ou de leurs produits et services sur l'environnement.

C'est un signal fort : **au travers ce partenariat, l'association Orée veut mobiliser ses membres**, saisir l'opportunité de montrer que économie et écologie ne sont pas frères ennemis ; ils peuvent générer une croissance respectueuse de l'environnement et tout en étant source de bien être ; enfin, les bonnes pratiques incitent chacun dans sa sphère d'activités à réguler son activité pour qu'elle soit soutenable.

Association Orée  
42, rue du Fg Poissonnière  
75010 Paris  
[www.oree.org](http://www.oree.org)  
[oree@oree.org](mailto:oree@oree.org)



## Le Crédit Coopératif, partenaire des entreprises, dans leurs démarches environnementales

**Banque coopérative présente sur tout le territoire, le Crédit Coopératif** exprime sa vision responsable de l'environnement par l'accompagnement des associations, coopératives et entreprises œuvrant pour la protection de l'environnement, le financement du secteur de l'éco-habitat, des éco-industries et de projets de production d'énergie renouvelable tant au niveau national que régional.

Il est notamment partenaire de France Nature Environnement, des Réserves d'espaces naturels et de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, du Syndicat des Energies Renouvelables et d'Observ'ER.

Banque des acteurs de l'environnement et des entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables, le Crédit Coopératif est aussi l'une des banques les plus engagées dans l'accompagnement des organismes et entreprises qui veulent réduire leur impact environnemental, quelle que soit leur activité.

**Aux côtés du MEEDDAT et de l'association Orée, il est un partenaire engagé des Prix Entreprises et Environnement.**

**Le Crédit Coopératif propose un ensemble de produits et services, depuis le diagnostic environnemental jusqu'au financement des investissements qui réduisent l'impact sur l'environnement et améliorent la compétitivité, sans oublier les placements.**

- **Conseil :**
  - **Diagnostic :** avec son partenaire « Riposte Verte » pour aider à diminuer les impacts sur l'environnement, faire évoluer les comportements quotidiens et réaliser des économies. Ces diagnostics peuvent être subventionnés par l'ADEME
  - **Certification :** dans le cadre des partenariats noués avec l'ADEME et les CCI, le Crédit Coopératif accompagne, par une offre préférentielle, les PME engagées dans un parcours de certification environnementale par étape vers ISO 14001 « 1.2.3 Environnement », ainsi que les entreprises plus petites détentrices du label « EnVol »
- **Financement :**
  - **Investissements verts :** le Crédit Coopératif propose le **PREVair**, un prêt à taux attractif dédié au financement des investissements à caractère environnemental.
  - **Apports en fonds propres :** le Crédit Coopératif apporte des solutions pour renforcer les fonds propres des entreprises de l'éco-activité et des entreprises qui souhaitent diminuer l'impact de leurs activités sur l'environnement. Avec des groupes partageant son approche, comme TRIODOS Renewable Europe-Fund, ESFIN-IDES ou DEMETER, le Crédit Coopératif offre des outils de financement originaux adaptés aux entreprises.
- **Valorisation des engagements :** dispositif d'évaluation et d'attestation de la politique de responsabilité sociale des PME-PMI promu par Qualité France Association, le Témoin LUCIE s'appuie sur l'expertise de l'agence de notation extra-financière VIGEO. Pour les entreprises qui obtiennent le témoin LUCIE, le Crédit Coopératif propose les conditions attractives du prêt PREVair pour les investissements éligibles et une réduction de 30 % sur les principaux frais de fonctionnement du compte.

<http://www.credit-cooperatif.coop/>

**Contacts presse :** Claude Sevaistre – 01.47.24.89.71 / Laure Capblancq – 01.47.24.80.64



## **ENVIRONNEMENT MAGAZINE**

### **Le magazine sur l'environnement, l'énergie, et le développement durable**

Environnement Magazine, est partenaire de longue date du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et le l'Aménagement du Territoire (Meeddat) sur les « Prix Entreprises et Environnement ». L'occasion pour la rédaction de participer au jury qui sélectionne les entreprises ayant engagé des démarches environnementales particulièrement performantes. L'occasion aussi d'informer ses lecteurs, comme chaque mois, des pratiques innovantes en matière d'environnement, de gestion des énergies et de développement durable.

Environnement Magazine est le N°1 de la presse professionnelle de l'environnement. OJD 2007 : 15 045.

Thèmes rédactionnels : écomanagement, développement durable, technologies propres, déchets, recyclage, eau, assainissement, énergie renouvelables et économies d'énergie, sites et sols pollués, bruit, air, transport, mesure et analyse.

# L'USINE NOUVELLE

## **L'Usine Nouvelle** **Le magazine des industriels**

L'usine Nouvelle aborde chaque semaine les thématiques environnementales. Le développement des marchés, l'apparition des nouvelles technologies, les savoir-faire attachés à ces métiers sont régulièrement décryptés, analysés, commentés.

A ce titre, l'Usine Nouvelle se réjouit du partenariat avec le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et le l'Aménagement du Territoire (Meeddat) sur les « Prix Entreprises et Environnement ». Ce prix permet de rencontrer des entrepreneurs présentant des produits, des services ou des démarches environnementales innovantes.

L'Usine Nouvelle est le seul magazine dédié à l'industrie dans toutes ses dimensions financières, sociales et techniques. OJD 2007 : 72 563

## Composition du Jury des Prix Entreprises et Environnement 2008

<b>Prénom et NOM</b>	<b>Qualité et ORGANISME</b>
Pierre TROADEC, Président du jury	Délégué Général à l'Environnement, ALIAxis
Philippe SCHIESSER	Président de l'association APEDEC
Christine GILLOIRE	Trésorière de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
Léon-Christophe ETILE	Consultant environnement et développement durable
Arnaud BERGER	Responsable développement durable, GROUPE BANQUE POPULAIRE
Emmanuel BERTHET	Expert en éco-conception et marketing de l'environnement
Stéphane AUBERGER	Directeur recherche et développement, SALVECO
Agathe REMOUE	USINE NOUVELLE
Dominique BOMSTEIN	Directrice de la rédaction, ENVIRONNEMENT MAGAZINE
Frédéric RABIER	Responsable du service environnement – Groupe LEGRAND France (gagnant 2007)
Diane CHAIZE	Responsable Développement Durable du GROUPE LAFUMA (gagnant 2007)
Bruno COSTES	Directeur environnement AIRBUS (gagnant 2007)

### Rapporteurs et secrétariat du Jury

<b>Prénom et NOM</b>	<b>Qualité et ORGANISME</b>
Christine CROS, rapporteur	Chef du département éco-conception et consommation durable, ADEME
Christophe LESTAGE, rapporteur	Chargé du management environnemental, ADEME
Jean-Paul VENTERE, rapporteur	Chargé du thème « Produits et consommation », MEEDDAT
Françoise YOUM, secrétariat du jury	Partenaire de l'organisation des Prix, OREE